

EDITORIAL

Les «pragmatiques» sont-ils réalistes ?

Depuis la première élection du Parti Québécois en 1976, le mouvement étudiant est divisé en deux camps idéologiques : les tenants de la concertation et les défenseurs du syndicalisme étudiant.

La «concertation» renvoie au fait de s'asseoir à des «tables de consultation» parrainées par le gouvernement, qui cherche à connaître les opinions de divers groupes d'étudiants et étudiantes, de professeur-e-s et d'administrateurs, qui les écoute, puis rejette leurs opinions (à moins qu'elles ne coïncident avec les intentions gouvernementales).

Les personnes qui défendent la «concertation» comme mode d'expression de l'opinion étudiante se considèrent comme des «réalistes» et des «pragmatiques», mais est-ce vraiment une voie réaliste et pragmatique pour obtenir les changements nécessaires dans les politiques de l'éducation? Une personne vraiment réaliste répondrait NON. Les personnes qui croient à la concertation souffrent de l'illusion que le gouvernement du Québec est tout à fait inconscient des problèmes auxquels sont confrontés les étudiantes et étudiants et qu'il suffit de l'en informer pour impulser des changements. Après avoir été sensibilisé aux problèmes des étudiantes et étudiants du Québec, de l'avis des «concertationnistes», le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour y trouver des solutions.

Cette illusion ne tient toutefois pas devant la réalité. Le P.Q. n'est pas différent de tous les autres gouvernements qui ont été appelés à régner à Québec. En fait, ce gouvernement est pire que bien d'autres et ce, sous plusieurs aspects. Depuis son élection en 1976, le P.Q. a toujours considéré le vote étudiant et celui de la jeunesse comme un vote captif et a donc toujours négligé les besoins de ces groupes. Les preuves sont faites : malgré les promesses électorales visant à améliorer le système des prêts et bourses et à assurer la gratuité scolaire, rien n'a été fait à cet égard ; le P.Q. a même augmenté le montant du prêt en pourcentage de l'aide totale ; il envisage aujourd'hui d'imposer des frais de scolarité au Cégep et d'accroître ces frais à l'université. Du côté de la jeunesse, rien n'a été fait pour corriger la discrimination qui s'exerce par le biais du système de bien-être social, les jeunes de moins de 30 ans ne recevant que 149\$ par mois, comparativement à 400\$ pour les personnes de plus de 30 ans ; on songe maintenant à embrigader ces jeunes dans des programmes de service communautaire et de «cheap labour».

Le P.Q. semble croire que la jeunesse continuera de voter P.Q. «parce qu'il n'y a pas d'autres choix». Et le P.Q. continue de se présenter comme le parti de la jeunesse en organisant des sommets et des tables de concertation factices, qui ne sont que des alibis, des paroles nobles, mais vides de sens. Si nous jugeons le P.Q. uniquement à partir de son discours, comme le font les «concertationnistes», nous pourrions en conclure que le Parti Québécois est la meilleure chose qui soit apparue depuis le pain tranché! Mais si nous analysons le dossier du P.Q., nous sommes forcés de conclure que la jeunesse ne s'est jamais portée aussi mal depuis l'époque duplessiste.

Les beaux discours des douzaines de tables de concertation et de sommets de la jeunesse et de l'éducation n'ont donné que l'illusion de l'action. Ces forums de «consultation» permettent au gouvernement de se montrer préoccupé par la question et aux personnes les plus naïves de croire qu'il en résultera des changements. Tant que nous acceptons passivement ces prétendus efforts de nous écouter, nous continuerons à trahir les besoins et intérêts réels des étudiantes et étudiants que nous représentons.

C'est pourquoi nous croyons que les «concertationnistes» que sont le Regroupement des associations étudiantes universitaires (RAEU) et la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ) ont trahi les étudiantes et étudiants qu'ils représentent. Le RAEU et la FAECQ ne se contentent d'ailleurs pas d'accepter ces prétendus efforts de consultation, ils les encouragent activement. Ils considèrent que ces tables permettent d'«apaiser» la colère des étudiantes et étudiants face à l'inaction du gouvernement, permettant ainsi à ce dernier de continuer à négliger nos problèmes. Le RAEU et la FAECQ favorisent l'apathie, l'inaction et le silence au nom de la «responsabilité». Les étudiantes et étudiants regroupés sous les sigles du RAEU et de la FAECQ n'entendent jamais aucune critique des politiques gouvernementales ; elles-ils n'entendent parler que de la «gentillesse» du P.Q. qui a bien voulu adopter le projet de loi 32, de la «respectabilité» de leur organisation au sein des cercles du pouvoir, de l'intérêt du P.Q. pour le règlement des problèmes des leaders étudiants, ce gouvernement ayant accepté de leur octroyer des crédits pour leur participation aux associations étudiantes et des bourses de 6 000\$ pour leur «militance» à la FAECQ et au RAEU, etc.

Pendant que le RAEU et la FAECQ tentent de trouver respect et crédibilité dans les couloirs de l'Assemblée nationale, l'ANEQ obtient respect et crédibilité dans les salles de classe, les cafétérias et les assemblées générales. Pour se gagner le respect du P.Q. et des médias, le RAEU et la FAECQ ont cessé de défendre les droits et les intérêts de leurs membres, leur «pragmatisme» ne leur permettant que de quémander les choses qu'ils savent que le gouvernement est disposé à leur donner. L'ANEQ pourrait faire de même et ne s'engager que dans les batailles «gagnées d'avance». L'ANEQ n'a cependant pas été créée pour vendre les droits étudiants au plus offrant, elle a été créée pour les défendre, ce qui est loin d'être le cas du RAEU et de la FAECQ.

La philosophie de l'ANEQ est celle du syndicalisme étudiant. Nous voulons promouvoir et défendre les droits et les intérêts de nos membres, tels qu'ils sont définis par nos membres. Nos mandats et nos positions sont approuvées par des assemblées générales ou des référendums démocratiques dans la plupart des établissements membres. Et nous défendons sans cesse ces mandats, à moins que nos membres n'en décident autrement. Nous ne nous considérons pas comme des «courtiers du pouvoir» qui prendraient des décisions à la place des membres, nous nous voyons plutôt comme les person-

nes chargées de mener à terme les désirs des étudiantes et étudiants que nous représentons.

Nous veillons aussi à informer les étudiantes et étudiants des problèmes qui touchent l'enseignement post-secondaire. Sans une base d'étudiantes et étudiants informés et intéressés, il n'y a pas de mouvement étudiant. Pour l'ANEQ, une population étudiante bien informée est la clé du succès de toute action. Cependant, si nous ne faisons que de l'information, sans fournir aux étudiantes et étudiants un forum où manifester leur accord et leur appui, nous ne leur permettons pas d'exprimer leurs préoccupations de façon concrète. Les pétitions, les manifestations et autres actions que nous entreprenons ont pour but de montrer aux administrations locales et au gouvernement que nous ne faisons pas que lancer des mots : nous avons l'appui des personnes que nous représentons.

L'ensemble de ces pratiques forment ce que nous appelons le «syndicalisme combatif». Les personnes que nous représentons sont partie prenante au processus de décision, au processus d'information et aux actions qui s'ensuivent. En d'autres termes, c'est là la philosophie adoptée par tous les mouvements de masse — c.-à-d. les mouvements groupant un grand nombre de personnes qui, seules, sont isolées et sans pouvoir, mais qui développent une force et un pouvoir lorsqu'elles agissent ensemble.

La grande majorité des changements importants qu'a connus le monde occidental a été gagnée par des mouvements de masse. Bien que ce soit les politiciens qui prennent les mesures nécessaires pour initier ces changements, c'est le mouvement de masse qui les incite à agir. À l'instar des mouvements de masse, le «lobbying» permet d'influer sur les décisions gouvernementales, mais c'est alors le pouvoir économique qui agit plutôt que le pouvoir des masses. Les seuls qui réussissent leurs activités de lobby sont ceux qui peuvent menacer le gouvernement de conséquences désastreuses si leurs interventions ne sont pas acceptées. Leur pouvoir vient précisément du fait qu'ils puissent menacer ou «acheter» le gouvernement. Les menaces du mouvement de masse viennent plutôt du fait qu'il peut mobiliser un très grand nombre de personnes et qu'il peut influencer le vote. Une manifestation d'un millier d'étudiantes et étudiants fait savoir au gouvernement qu'un grand nombre d'éventuel-le-s électeurs et électrices ne sont pas satisfaites des politiques gouvernementales. Une grève de 24 heures dans les Cégeps transmet le même message. Plus l'action est suivie, plus le gouvernement doit écouter et agir. Les concertationnistes considèrent qu'il s'agit là d'actions de «confrontation». Ces personnes ont raison dans une certaine mesure, mais est-ce que la confrontation est par essence négative? Est-ce un cul-de-sac?

Comme le soulignait Mike Duffy (correspondant de CBC à Ottawa) devant un groupe d'étudiantes et étudiants universitaires canadiens, «c'est la roue qui grince que l'on graisse la première». Duffy déplorait le fait que les étudiantes et étudiants aient abandonné la mobilisation comme mode d'ac-

tion. Il soutenait que le «lobby» conduit à un cul de sac et que les gouvernements écouteront davantage les étudiantes et étudiants s'ils-elles retrouvaient leur colère et leurs cris.

La confrontation n'est pas un «mauvais mot»; ce mot ne signifie ni violence, ni révolution. La confrontation consiste simplement à poser les questions qui nous intéressent de façon claire et directe et à exiger une action immédiate et directe. La victime de la confrontation ne trouve pas nécessairement l'expérience agréable! Bien sûr, elle préférerait que l'on souffre en silence...

Notre rôle n'est pas de satisfaire les désirs du gouvernement du Québec. Notre rôle consiste plutôt à défendre les droits et intérêts de nos membres de la façon la plus efficace possible. En protestant vivement et activement à chaque fois que le gouvernement présentait un projet de loi attaquant les droits et intérêts des étudiantes et étudiants, nous avons réussi à renvoyer bon nombre de ces projets aux calendes grecques. Il est vrai que nous n'avons pas gagné toutes nos luttes, mais le gouvernement n'a pas non plus été toujours victorieux.

Si nous adoptons l'approche concertationniste face aux frais de scolarité, aux projets de réforme dans l'éducation, aux coupures de budgets, aux prêts et bourses, nous ne gagnerons rien, si ce n'est quelques victoires mineures. Nous vivons dans l'illusion de la victoire, mais la réalité sera toute autre.

Si nous voulons vraiment défendre les droits et intérêts de nos membres, nous ne devons pas nous prendre dans les filets du mythe du «pouvoir» des leaders étudiants au sein des tables de concertation gouvernementales. Le pouvoir réel du mouvement étudiant vient des étudiantes et étudiantes elles-mêmes, et ce n'est que par la participation massive aux actions que ce pouvoir peut être utilisé pour modifier les attitudes et les politiques des gouvernements à l'égard des problèmes des étudiantes et étudiants du Québec.

Les taux de participation extrêmement forts et le pourcentage élevé de votes en faveur de la grève du 15 novembre nous ont montré que les étudiantes et étudiants sont prêts et disposés à défendre leurs droits et qu'elles-ils en sont bien capables. Nous avons aussi montré que la cause majeure de l'«apathie» et de l'inaction des étudiantes et étudiants s'expliquent principalement par la crainte de certains de leurs leaders qui refusent de leur offrir un forum ouvert pour discuter leurs problèmes communs.

Les tenants du «concertationnisme», du «pragmatisme» et du «réalisme» sont la cause et non la réflexion d'un défaitisme dangereusement tranquille. Pour gagner nos droits, pour améliorer nos conditions de vie et d'étude, nous devons croire à notre capacité de gagner. La seule façon de gagner, c'est d'agir ensemble, à l'unisson dans l'action.

Ce ne sont pas les perdants qui sont à plaindre, mais plutôt les pauvres idiots qui n'ont même pas pris la peine de lutter.

Pete Wheeland,
Secrétaire à l'Information

GREVES DANS LES UNIVERSITES QUEBECOISES

par Christian Yaccarini

Depuis le début du mois d'octobre les employés-es de soutien de plusieurs universités québécoises (Université Laval, Université de Montréal, Université Concordia, Université McGill, les Universités du Québec à Montréal, à Rimouski, à Trois-Rivières, à Chicoutimi, Télé-Université, l'école Polytechnique), se sont réunies, formant ainsi un cartel de plus de 6,000 employé-e-s, et ont entrepris un mouvement de débrayage rotatif, pour forcer les administrations à négocier sur une base sérieuse.

Paradoxalement, dans ce conflit, ce sont les patrons qui sont en demande. En effet, alors que les syndicats réclament le statut-quo, les demandes patronales remettent en question plusieurs droits acquis. L'enjeu central étant que les employeurs veulent accroître la productivité et la mobilité des syndiqués-es, en réduisant le nombre de postes. Déjà dans les faits, les employeurs ont mis en pratique leur projet de contrat

de travail en abolissant des postes, en modifiant la définition de plusieurs autres. De plus, et ce, principalement à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, il y a une forte augmentation des contrats donnés à l'extérieur...

Si le mouvement de débrayage a déjà porté fruit dans les Universités du Réseau U.Q., qui ont présenté des nouvelles offres qui reflètent des concessions importantes, il n'en est pas de même à l'Université Laval et à l'Université de Montréal.

En effet, les administrations de ces deux Universités refusent carrément de négocier sur la base de la dernière convention collective, voulant disposer en priorité de leurs demandes. De plus elles ont obtenu des injonctions limitant à dix (10) le nombre de piqueteurs-euses, et les obligeant à se tenir à 12 mètres de chaque pavillon. Loin d'affaiblir le mouvement amorcé, les employés-es de ces deux Universités ont accentué la fréquence de leurs débrayages.

REACTIONS DES ETUDIANTS ET ETUDIANTES

Les étudiants-es fréquentant les Universités touchées par ces débrayages, ne sont pas restés insensibles au conflit. Ainsi à l'UQAM, l'Association Générale des Etudiants et Etudiantes (AGEUQAM) a donné son appui aux travailleurs-euses en lutte et a invité tous et toutes à respecter les lignes de piquetage. A l'Université McGill, l'association étudiante (MSS) a également donné son appui.

Au congrès spécial de l'ANEQ, tenu au Cégep de Limoilou, les associations membres ont adopté une proposition accordant plein appui aux grévistes, et ce à l'unanimité.

Du côté du RAEU, la position officielle est de rester neutre face au conflit, tout en dénonçant le conflit en prenant prétexte que les «étudiants universitaires en ont plus que marre d'être les bêtes de sommes des conflits entourant le monde de l'éducation».

Le RAEU pousse même l'odieux jusqu'à dénoncer la partie syndicale et sa supposée attitude, «de refuser d'en arriver à une entente» et «d'atteinte à la qualité de l'éducation». Le RAEU compte à cet effet faire pression sur la partie syndicale en «manifestant devant les bureaux du syndicats», et «d'instituer un «lock-in» (c'est à dire, enfermer les deux parties dans un local et de ne les laisser sortir que lorsqu'elles en seront arrivées à une entente)». Pour un organisme qui se veut ouvert sur la collectivité, le RAEU ferme rapidement la porte dès qu'une partie de cette collectivité entre en lutte...

Quant à l'Union des Gradués de l'Université Laval, (UGIL) elle

dénonce la grève allant même jusqu'à dire qu'«un seul jour de grève peut réduire à néant des mois, sinon des années de travail scientifique»...

Mais tant à l'Université de Montréal, où les étudiants-es des départements d'histoire, de sociologie, d'études françaises, de criminologie, d'anthropologie, de psychologie et de service social ont appuyé les grévistes qu'à l'Université Laval où des départements dissidents de la CADEUL ont décidé de se regrouper en fédération, on constate que contrairement à l'ANEQ, la position du RAEU est loin de faire l'unanimité chez ses membres. Ce conflit risque donc d'accroître les divisions au sein du RAEU.

Les étudiants du Vieux-Montréal :

ACQUITTES, MAIS TOUJOURS EXPULSES

par Pete Wheeland

MONTREAL — Même s'ils ont été trouvés innocents des accusations de «méfait» qui avaient été portées contre eux par l'administration du Cégep, quatre étudiants du Cégep du Vieux-Montréal demeurent toujours sous le coup d'une expulsion, l'administration refusant de les réintégrer.

Ces étudiants ont été poursuivis en mai dernier suite à leur participation à une occupation des bureaux administratifs de leur Cégep -occupation qui a duré quelques semaines et qui avait pour but de s'opposer à la décision de la direction de prolonger de façon obligatoire la session académique. Cette décision était justifiée, selon

l'administration, par la nécessité de rattraper le temps perdu suite à la grève des enseignants-es dans le cadre du Front commun inter-syndical.

Lors d'une assemblée générale qui s'était tenue le 14 avril, les étudiants-es avaient décidé d'occuper les bureaux administratifs, mais la direction avait fait ériger une barricade pour empêcher les étudiants-es d'accéder à ses bureaux. C'est suite à la «démolition» de cette barricade que des poursuites avaient été entreprises contre les leaders étudiants.

Au cours de deux procès tenus séparément, Louis-Christian Héroux, Stéphane Savard, André Gagnon et Frédéric Labelle ont été trouvés innocents, le premier par un Juge et les trois autres par la décision unanime d'un jury.

Malgré le fait que leur innocence ait ainsi été clairement établie, l'administration du Cégep du Vieux-Montréal a refusé de réintégrer au Cégep les étudiants qu'elle avait expulsés. Ainsi donc, elle continue à traiter en criminel des citoyens innocents comme s'ils avaient été trouvés coupables.

En service social à l'U. de S. :

VICTOIRE ETUDIANTE

par Manon Ann Blanchard

Sherbrooke — Le 20 octobre dernier, à l'Université de Sherbrooke, les étudiantes et étudiants du département de service social commencent l'occupation du bureau du doyen de la faculté des arts, M. Roma Dauphin, afin d'obtenir la réouverture de leur centre de documentation.

Ce centre de documentation qui est, pour les étudiantes et étudiants, un service de première importance, fut fermé dans le cadre des coupures opérées par l'université de Sherbrooke cet été. Les étudiantes et étudiants, refusant cette coupure, entrèrent en action.

A partir des débuts de l'occupation, les étudiantes et étudiants avaient, outre l'appui des professeurs qui suspendirent les cours, un contact direct avec la population étudiante. Ce contact, qui devait se transformer plus tard en appui concret, s'obtint par diverses stratégies, soit : la création dans les bureaux occupés d'un café étudiant, une collaboration intense avec les médias étudiants et la grande presse, une information directe dans les assemblées générales.

Pendant ce temps, se déroulaient les négociations avec la direction de la faculté. La pression se faisait de plus en plus pressante, car l'appui des milieux étudiants, traduit par le biais de pétitions, de votes d'appuis des assem-

blées générales de départements, plaçaient les représentantes et représentants étudiants-es en position de force.

C'est dans la semaine du 14 novembre que l'administration proposait d'ouvrir le centre de documentation sans toutefois engager de documentaliste qualifié-e. L'administration entendait engager des auxiliaires d'enseignement n'ayant pas la formation suffisante pour accomplir les tâches inhérentes au poste.

La partie étudiante, en assemblée générale, décida finalement de refuser l'engagement d'auxiliaires d'enseignement, la ou le documentaliste devant avoir une formation adéquate afin d'être efficace. Cependant, pour accroître la pression, il fut décidé d'occuper les bureaux du Rectorat de l'Université, en même temps que les bureaux du doyen de la faculté des arts.

Finalement, le 24 novembre l'Université a cédé aux revendications étudiantes. Le centre de documentation sera réouvert, la documentaliste réengagée.

Voilà une preuve que les étudiantes et les étudiants, lorsqu'elles et ils se prennent en main, se solidarisent, revendiquent et luttent pour leurs droits, peuvent avoir gain de cause. Face aux coupures sauvages qui font fureur dans nos universités, il devient nécessaire d'organiser notre défense, c'est à nous de cerner nos oppressions et de riposter dans la mesure de nos forces.

le québec
ETUDIANT



Journal de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec

Le québec ETUDIANT est le journal officiel de l'Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec (ANEQ). Distribué dans les institutions d'enseignement post-secondaires où l'association étudiante est membre de l'ANEQ, ainsi que dans certaines autres institutions [les chanceuses...], ce numéro du Q.E. est tiré à 30,000 exemplaires.

Responsable : Pete Wheeland, secrétaire à l'information de l'ANEQ.
Collaboration : Jean-Marie Vézina, Paule Duchesne, Carole Courchesne, Claude Boucher, Stéphane Savard, Christian Yaccarini, Manon Ann Blanchard, Johanne Muzzo, Pierre Bélanger, Diane Messier, Diane Tremblay, Jacques Beaudoin et autres valeureux-ses adeptes.

Composition-montage : Composition Fleur de Lysée.
Impression : Delpo Corporation.
le québec ETUDIANT est membre fondateur de la Presse étudiante du Québec [voilà pourquoi il y occupe un poste au Conseil Central].
Bureau de rédaction et abonnements [enseignez-vous sur nos bas prix... «juss. pour toi»] : 1460, rue Amherst, Montréal, H2L 3L3. Au téléphone : [514] 849-1851.

LE DOCUMENT DU CONSEIL DU TRESOR REVELE LA LISTE DES COUPURES

par Pete Wheeland

Malgré les démentis du ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin et du premier ministre, René Lévesque, le document du Conseil du Trésor obtenu par la Presse Canadienne révèle bien une série de coupures dans le budget de l'éducation s'échelonnant sur les trois prochaines années.

Dans les documents datés du 20 septembre au 4 octobre 1983, le Conseil du Trésor énonce ses plans de réductions dans le budget de l'éducation. Comme le Ministère de l'Éducation n'a officiellement présenté jusqu'à maintenant aucun plan de rangement, le secrétariat du Conseil du Trésor se voit dans l'obligation de proposer des mesures de réduction des dépenses qui pourraient, à tout le moins, permettre de rencontrer le quantum fixé pour la première année du plan (36 millions de coupures dans le budget de l'éducation pour 1984-85).

Pour les trois prochaines années, le Conseil du Trésor propose que «22.5 millions soient coupés dans l'enveloppe des Cegeps, \$12 millions pour celle de l'aide financière, \$2.7 millions dans les recherches en sciences sociales et \$4.9 millions pour l'éducation privée. Des coupures semblables sont à prévoir dans l'éducation primaire et secondaire, l'éducation des adultes et dans les universités; cependant, le contenu des documents obtenus par le Québec Etudiant n'indique pas combien on coupera dans ces budgets pour ce qui est du plan de 1985-87.

En temps normal, le ministère de l'Éducation aurait dû soumettre ses propres suggestions pour les coupures budgétaires mais les documents indiquent que le Conseil du Trésor n'avait reçu aucune ligne directrice du MEQ sur laquelle il aurait pu se baser. Donc il n'est pas surprenant que le Ministre dise: «je n'ai jamais envisagé d'imposer des frais de scolarité au Cégep.»

Même si Laurin et Lévesque ont démenti l'annonce du Conseil du Trésor, le fait demeure que \$5.7 millions vont être coupés dans l'enveloppe des cegeps et la seule solution envisagée par le gouvernement jusqu'à maintenant a été l'imposition de frais de scolarité. Pour ce qui est des autres suggestions telles qu'éliminer les bourses pour les étudiants-es inscrits-es dans des programmes qui ne cadrent pas dans le virage technologique et également, pour ce qui est de l'augmentation des frais de scolarité à l'université, le Ministre de l'éducation ainsi que le Premier Ministre semblent avoir passé outre ces mesures lors de leurs

déclarations.

Voici un compte-rendu des recommandations du Conseil du trésor pour chaque catégorie du budget :

PRETS ET BOURSES

Le gouvernement prévoit

85-86 et \$200 en 86-87. Dans la section appelée «Conséquences de cette mesure», les auteurs remarquent que l'accessibilité à l'éducation sera diminuée mais que ces mesures réduiront les taux d'échecs et d'abandon en raison de l'implication financière de l'étudiant-e et qu'elles rédui-

en prévoyant un revenu de \$4.1 millions.

ADULTES

Encore une fois, la situation n'est pas claire. En plus des prévisions annoncées plus tôt : hausser les frais de scolarité pour l'éducation des adultes dans les Cegeps, le Conseil du Trésor prévoit aller chercher un \$800,000 additionnel en chargeant aux autres étudiants-es adultes \$10.00 par crédit.

EDUCATION PRIVE

Hausse les frais de scolarité de \$75.00 par année pour chaque étudiant-e.

FONDS DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Réduction des fonds dans les recherches qui ne correspondent pas à la haute technologie pour une économie de l'ordre de \$900,000 en 1984-85.

Toutes ces possibilités sont la ligne directrice du budget de l'éducation pour 84-85 à moins que le ministre ne trouve d'autres suggestions mais il

semble qu'il ne peut ou ne le fera pas. Un grand nombre de ces mesures auront des conséquences à long terme sur la qualité et l'accessibilité de l'éducation au Québec.

L'ANEQ a pris clairement position lors de son Congrès Spécial d'unification qui s'est tenu au début de novembre au Cégep de Limoilou : non seulement toutes ces coupures sont inacceptables mais elles sont aussi impensables. Les dernières années de coupures ont vu notre système d'éducation sur le bord de l'effritement et seulement une augmentation considérable dans le budget de l'éducation peut réparer quelques dommages que le P.Q. a causé à notre système d'éducation.

Les mots d'apaisement de Laurin et de Lévesque n'ont pour seul but que de faire taire la masse étudiante jusqu'au dépôt du budget en Avril ou Mai. Une autre fois, on vous dit d'attendre jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour nous de réagir avec l'unité et la force qu'il nous faut afin de se battre contre un autre recul face à la qualité et l'accessibilité à notre système d'éducation.



couper \$4 millions par année et ce, pour les 3 prochaines années. Deux mesures sont suggérées; 1) L'élimination totale des bourses pour les étudiants-es inscrit dans des programmes ne cadrant pas dans le virage technologique, affectant ainsi, 35,000 étudiants-es et augmentant leur dettes d'environ \$2,200 par année. Economie : \$55 millions pour 84-85. 2) La conversion de \$150. de bourses en prêt pour les étudiants-es inscrits-es dans des disciplines non-prioritaires. Ce qui permettrait une économie de \$4 millions. Ces deux scénarios vont affecter 50% des étudiants-es qui reçoivent présentement des bourses.

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des coupures de \$10.3 millions affecteront les commissions scolaires et ce, combinées avec l'abolition de la part de financement du ministère au programme de la sécurité d'emploi des «autres personnels», mesures qui sauveront \$18.7 millions.

COLLEGIAT

Le gouvernement espère couper \$22.5 millions dans les trois prochaines années : \$5.7 millions en 84-85 et \$8.4 millions pour les années suivantes. Les économies de la première année seraient envisageables en chargeant \$100. par année en frais de scolarité et l'objectif échelonné sur 3 ans pourrait être obtenu en chargeant \$150.00 en

ront également les réorientations tardives ainsi que les doubles diplômes.

Une seconde mesure proposée est d'augmenter les frais de scolarité de l'éducation aux adultes de \$5.00 à \$10.00 par crédit amenant ainsi un revenu de \$1.7 millions à 3.4 millions. Un autre effet bénéfique ajoute le document est que le nombre d'étudiants-es dans ces programmes diminueraient immédiatement.

UNIVERSITES

Le tableau s'assombrit ici parce que les documents de bases pour une raison ou pour une autre ne sont explicités au sujet des universités. Toutefois, la liste des coupures proposées peut être résumée :

- 1) La charge d'enseignement pourrait passer de 6 à 9 heures au cours des trois prochaines années pour une économie de \$15 millions en 84-85;
- 2) L'accroissement du groupe-cours de 29 à 32 étudiants-es pour les 3 prochaines années... Economie : \$10 millions;
- 3) Modulation des frais de scolarité des étudiants-es étrangers en fonction du coût disciplinaire moyen... Economie : \$3.8 millions pour la prochaine année seulement.
- 4) Augmentation des frais de scolarité des étudiants-es canadiens ne venant pas du Québec à \$1,000. Economie : \$1.5 millions pour 84-85. Augmenter les frais de scolarité des autres étudiants-es de 10% en 84-85

L'ANEQ demande une rencontre avec...



par Jean-Marie Vézina

L'ANEQ a demandé à rencontrer le ministre de l'Éducation, le docteur Camille Laurin, afin de le saisir des graves problèmes vécus par les étudiants-es des niveaux post-secondaires. La rencontre qui devait avoir lieu le 22 novembre ayant été annulée à la toute dernière minute par M. Laurin, le ministre a fixé la date de la nouvelle rencontre la veille de la Commission parlementaire sur le PREC (voir l'article sur la Commission parlementaire dans le présent numéro du Québec Etudiant), soit le 6 décembre prochain.

On se souviendra que, suite au Congrès Spécial de Limoilou tenu les 4, 5 et 6 novembre derniers, l'ANEQ avait reçu mandat de négocier avec le ministre de l'Éducation un ensemble de revendications que les associations étudiantes avaient identifiées comme étant le préalable nécessaire à l'amélioration des conditions de vie et d'étude de leurs membres.

Depuis, 25 associations

étudiantes ont fait une grève d'une journée pour mettre ces revendications sur la «map», comme on dit, et ainsi démontrer qu'elles avaient largement reçues l'aval des étudiants-es à la base, dans les assemblées générales, les salles de cours, etc, et que le gouvernement ne devait pas les ignorer.

La rencontre qui aura lieu entre le ministre de l'Éducation et l'ANEQ est donc le fruit de la mobilisation étudiante. Mobilisation étudiante au Congrès Spécial de l'ANEQ où 43 associations étudiantes et plus de 200 délégués-es et observateurs-trices s'y présenteront pour débattre d'unité et de solutions à apporter aux problèmes des étudiants-es, mobilisation étudiante au sein des institutions d'enseignement pour débattre et entériner le mot d'ordre de grève du 15 novembre sur la base de la plate-forme de Limoilou, mobilisation étudiante donc autour des demandes que l'ANEQ transmettra au ministre à la rencontre du 6 décembre. C'est à suivre...

DE CHICOUTIMI A HULL; ON A MANIFESTE A QUEBEC



par Jacques Beaudoin

QUEBEC — Au moins 3,000 jeunes -des étudiants-es, mais aussi des travailleurs-ses, des chômeurs-ses et des assistés-es sociaux-les- se sont regroupés-es pour manifester devant l'Assemblée Nationale, clôturant de brillante façon la journée nationale d'action des jeunes et la grève de 24 heures de l'ANEQ le 15 novembre en soirée.

Ils-elles étaient venus-es de partout, de Chicoutimi, Hull, Trois-Rivières, Shawinigan, Montréal, Thetford Mines, Victoriaville, Sherbrooke, St-Jérôme, Ste-Thérèse, Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy, pour manifester leur mécontentement face aux politiques gouvernementales dans l'éducation et concernant la situation des jeunes, alors même que siégeaient nos députés et que le ministre des Finances Jacques Parizeau faisait lecture de son «mini-budget» complémentaire.

La manifestation s'est dé-

roulé dans l'ordre, bien que la police de Québec n'ait prévu aucune «brigade» pour assurer la sécurité des manifestants-es aux intersections les plus achalandées. Le service d'ordre de l'ANEQ et du Regroupement autonome des jeunes, dont l'efficacité a été remarquée par tous et toutes, a du faire preuve d'une grande vigilance pour protéger les participants-es à la manifestation des «assauts» d'automobilistes imprudents.

Jean-Marie Vézina, de l'exécutif de l'ANEQ, et Suzanne Drolet, du RAJ, ont pris la parole à la fin de la manifestation et ont souligné l'importance de donner des suites à cette journée d'action. «Dans les prochaines semaines, on va être occupé à continuer le mouvement. Ça fait rien que commencer», a déclaré Vézina alors que les manifestants-es commençaient à allumer des feux sur la colline parlementaire.

Des messages de solidarité provenant d'associations étu-

diantes éloignées qui ont participé à la journée de grève mais qui ne pouvaient venir jusqu'à Québec pour manifester ont été lus pour le bénéfice des étudiants-es et des jeunes présents-es.

Le message des étudiants-es de Gaspé affirmait entre autres qu'ils-elles étaient «très fiers-ères» de s'unir au reste de la province. «Nous voulons démontrer au gouvernement actuel que nos griefs justifiaient largement le geste que nous avons posé aujourd'hui». «De plus, nous lançons un appel aux autres associations étudiantes pour qu'elles s'unissent à nous dans une cause juste. Il est temps que le gouvernement sache que nous lutterons tant et aussi longtemps que celui-ci ne cessera pas de porter atteinte à nos droits», ajoutait le message.

Pour sa part, l'Association Générale des étudiants-es du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a elle aussi envoyé un message de solidarité qui

soulignait que le succès de la journée de grève démontrait que le mouvement étudiant redevenait fort : «nous en avons assez, il était temps de réagir. Maintenant, la victoire est proche, le mouvement étudiant n'est pas mort; au contraire, il est dans sa pleine forme et c'est à nous aujourd'hui de continuer à l'alimenter, de faire en sorte que nous soyons tous et toutes unis-es dans un même but, celui d'être enfin reconnus-es pour

ce que nous sommes et non pour ce qu'ils-elles voudraient que nous soyons».

Sur cette note, les manifestants-es ont repris la route pour retourner dans leurs régions respectives. Les feux allumés par les participants-es se sont éteints tranquillement... mais l'esprit de solidarité et d'unité de tous les étudiants et toutes les étudiantes du Québec qui a imprégné la manifestation n'est pas prêt, lui, de s'éteindre...



photo Claude Boucher

Alors que le Parti Québécois célébrait ses 7 ans de règne les étudiantes et étudiants du Québec lui démontraient ce qu'elles-ils pensent de lui.

PAS SEULEMENT DES JEUNES ETUDIANTES ET ETUDIANTS

(D'après PEQ) — Si le 15 novembre a été un jour important de mobilisation du mouvement étudiant, il aura été aussi l'occasion pour les jeunes qui n'étudient pas - les chômeurs-ses, les assistés-es sociaux-ales, etc.- de manifester leur solidarité et d'affirmer eux et elles aussi leurs revendications.

Le Regroupement autonome des jeunes (RAJ), créé récemment, a participé à la journée du 15 en organisant différentes activités dans les villes où il est présent. Ainsi, à Montréal, une soixantaine de jeunes ont dîné ensemble sur l'heure du midi,

avant d'entendre des spectacles de théâtre et de chansons au cours de l'après-midi, et se diriger ensuite à la manifestation devant l'Assemblée Nationale à Québec.

Le RAJ a d'ailleurs participé à cette manifestation lors de laquelle Suzanne Drolet, porte-parole de ce nouveau regroupement, a déclaré à l'intention des députés que les jeunes ne veulent pas seulement des discours, de la rhétorique. «On veut des actions concrètes. On veut un minimum vital et on revendique la parité de l'aide sociale pour les moins de 30 ans. On veut des bourses

quand on est aux études. On demande la reconnaissance de nos droits comme femmes. Non à la porno! Contre les ghettos d'emplois! Pour l'avortement libre et gratuit! Nous luttons également pour la paix et le désarmement, à l'est comme à l'ouest. On demande la conversion des usines militaires en usines de production civile. On veut des vrais jobs, pas des emplois de 20 semaines, pas de service civil!»

Par ailleurs, la section de Québec du RAJ a organisé l'occupation d'un centre de main-d'oeuvre au cours de l'après-midi du 15.

Québec : Des écoles secondaires fermées

(D'après PEQ) — Des écoles secondaires de la région de Québec ont elles aussi été touchées par le mouvement de débrayage du 15 novembre. En fait, une régionale, celle de Beauport, a dû fermer ses cinq écoles qui étaient perturbées par les étudiantes et étudiants et d'autres écoles de la régionale de Charlesbourg

ont elles aussi été fermées. C'est en solidarité avec leurs consœurs et confrères cégépiens-nes et universitaires, mais également pour appuyer leurs propres revendications que les étudiants-es de ces écoles secondaires sont eux-elles aussi sortis-es dans la rue.

DES APPUIS IMPORTANTS



(le q.E.) — Plusieurs organisations ont fait connaître leur soutien à la grève de 24 heures de l'ANEQ et à la journée de protestation du RAJ le 15 novembre dernier.

Voici quelques extraits des messages qui nous ont été transmis :

• «La Fédération canadienne des étudiants exprime son support ferme aux associations étudiantes du Québec qui sont en grève et qui manifestent à cause des problèmes de contre-réformes dans l'éducation, de prêts et bourses, de contingentement, de chômage, d'introduction de frais de scolarité au

Cégep, d'augmentation des frais de scolarité dans les universités et de la Loi 32» (Fédération canadienne des étudiants).

• «Nous constatons une fois de plus que les étudiants-es comme les assistés-es sociaux et les travailleurs-ses sont celles et ceux qui sont les plus touchés par la crise. (...) Ces conditions de vie dans lesquelles vous vous trouvez sont un frein important à un droit fondamental qui est le fruit des luttes menées par le peuple québécois, soit celui d'avoir une éducation de qualité pour toutes les classes de notre société et plus

particulièrement les démunis. Malheureusement (...), le gouvernement fait sourde oreille à vos revendications. (...) Nous nous devons d'être solidaires avec le mouvement de riposte que vous engendrez» (Yves Lessard, Président, Fédération des Affaires sociales (CSN)).

• «Les étudiants-es de l'Université de Winnipeg condamnent la Loi 32 et supportent l'ANEQ et les étudiants-es du Québec pour leur journée de grève» (Morris Dumanian, Vice-président externe, Association des étudiants-es de l'Université de Winnipeg).

• «La Centrale de l'Enseignement du Québec appuie sans

réserve les revendications de l'ANEQ pour l'amélioration des conditions économiques des étudiantes et étudiants, contre le projet de règlement des études collégiales du MEQ, pour des perspectives d'emploi valorisant et rémunérateur à la fin des études et pour la liberté d'organisation des associations étudiantes» (Yvon Charbonneau, Président, Centrale de l'Enseignement du Québec).

• «La FNEEQ (CSN) appuie la grève de 24 heures menée par l'ANEQ et ses syndicats affiliés. Les attaques faites à l'éducation ces dernières années par le gouvernement péquiste ne peuvent rester sans réponse par le

principal groupe concerné : les étudiants-es. Ce qu'ils combattent, nous, enseignants et enseignantes le combattons aussi, ce qu'ils revendiquent, nous l'endossons» (Fédération Nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)).

• «Les enseignantes et enseignants de Cégep affiliés à la CEQ appuient concrètement la grève de leurs étudiants et étudiants et invitent toutes celles et ceux que l'avenir de cette société inquiète, à suivre la bannière levée par les jeunes» (Guy Bellefeuille, Président, Fédération des enseignants-es de Cégep (CEQ)).

De plus en plus d'appuis au SUCO

par Johanne Muzzo

Pour s'objecter contre la décision du gouvernement fédéral de ne plus subventionner le Service Universitaire Canadien d'Outre-mer (SUCO), plusieurs organismes québécois et canadiens ont tenu trois conférences de presse simultanément le 22 novembre dernier soit une à Montréal (1), une à Québec et une à Ottawa sur la Colline parlementaire.

Ces organismes soulignent la mauvaise foi de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et du gouvernement fédéral dans ce dossier. A la mauvaise gestion administrative du SUCO invoquée par ces derniers (un déficit d'environ \$600 000.00), celui-ci «a déjà remédié à plusieurs des problèmes comptables et administratifs (qu'on) lui reprochait» (2)

En effet, selon Mario Danhousie secrétaire général du SUCO, le déficit serait réduit de 72% (soit \$472 000.00) d'ici mars '84. Pour y arriver, le SUCO a dû abolir douze (12) postes à Montréal, de ne pas renouveler certains contrats et les employés-employés ont voté de renoncer à leur augmentation de 6% pour contribuer à l'assainissement du budget. De plus, SUCO en collaboration avec ses divers partenaires veut mettre sur pied un nouveau plan de réorganisation qui le rendrait moins dépendant du fédéral.

Malgré cela, l'ACDI refuse de considérer ces efforts et ne veut pas revenir sur sa décision. En fait, l'ACDI va jusqu'à déstabiliser certains programmes du SUCO déjà existant (au Rwanda par exemple) et cherche tout

simplement à éliminer vingt ans de collaboration avec des pays d'Afrique et d'Amérique Latine «dont tous les témoignages démontrent leur volonté de continuer avec SUCO». (3)

Les deux requêtes de SUCO

- 1) Respecter intégralement l'entente prévue pour l'année 1983-1984 et faire cesser les mesures de harcèlement et de déstabilisation opérées par l'ACDI;
- 2) Engager de véritables négociations avec SUCO sur la base de propositions déjà présentées par l'organisme et que l'ACDI et le gouvernement fédéral ont jusqu'à maintenant ignorées.

Toute cette histoire a commencé le 14 juillet dernier quand l'ACDI annonce qu'elle ne renouvellera pas sa subvention pour '84-'85 suite à une mauvaise gestion -dont une rumeur de détournements de fonds- et suite à la démission en juin '83 du directeur général et de six employés-e-s. Il est à souligner qu'aucun membre du Conseil d'Administration n'a emboîté le pas.

L'ACDI dépêche donc trois vérificateurs du ministère de l'Approvisionnement et Services Canada. Premièrement, ces vérificateurs n'ont

trouvé aucun indice sur ce détournement de fonds et sont arrivés à la conclusion que la rumeur était fausse. Deuxièmement, seule la troisième version de leur rapport est disponible, l'ACDI refusant de dévoiler les deux premières (?!). Quand aux démissionnaires, on pourrait ironiquement avertir l'ACDI de bien faire attention aux fonds injectés dans la toute nouvelle Organisation Canadienne de Solidarité et de Développement (OCSO) et dont la direction a été confié à l'ex-directeur de SUCO. C'est sous sa direction que SUCO a augmenté le plus son déficit malgré les insistances du Conseil d'Administration de l'époque à corriger la situation.

La répartition du budget de l'ACDI

L'ACDI reçoit un peu moins de \$2 milliards du gouvernement fédéral. Elle répartit cet argent entre ses programmes bilatéraux, multilatéraux, les organismes non gouvernementaux, programmes spéciaux et programme d'aide d'urgence. Dans les programmes bilatéraux (de gouvernement à gouvernement) elle injecte environ 55% de son budget. Dans les programmes multilatéraux (ONU, FMI, etc) elle y consacre près de 35%. Enfin, le 10% qui reste est distribué entre les programmes spéciaux, les organismes non gouvernementaux et les programmes d'aide d'urgence. Près de \$70 millions sont répartis entre 120 organismes non gouvernementaux dont \$5,8 millions

va au SUCO (c'est-à-dire environ le tiers du coût pour construire un F-18 qui est de \$20 millions).

C'est d'abord politique!

Quand on regarde le montant de la subvention accordée par l'ACDI au SUCO, quand on apprend les divers détournements de l'aide canadienne et les déficits ac-

EXEMPLES DE PROGRAMMES DEFICITAIRES, DETOURNEMENT DE L'AIDE CANADIENNE, ETC, DE L'ACDI.

Programme DRIPP en Haïti : l'argent va dans les poches des tontons macoutes. Déficit de \$12 millions.
Tanzanie : Centaines de tracteurs rouillent dans les ports à cause d'un embourbement administratif.
Bengla Desh : Détournement de l'aide alimentaire.
(Source : SUCO)

cumulés dans divers programmes de l'ACDI, quand on s'aperçoit des millions de dollars gaspillés par l'ACDI (voir le tableau ci-contre), on peut certes douter que ce n'est pas d'abord une question de mauvaise gestion qui inquiète l'ACDI mais plutôt une question d'ordre politique.

Dans leur charte, le SUCO veut lutter contre les causes de sous-développement et non combattre seulement leurs effets. C'est pourquoi SUCO s'implique et soutient les mouvements de libération dans les pays d'Afrique et d'Amérique Latine. Par exemple, en mai '82, elle participe à un mouvement qui dénonce l'Afrique du Sud pour l'apartheid.

Il est évident que cela dérange l'ACDI et qu'elle a

profité de la première occasion (déficit et démissions) pour éliminer des indésirables et de vouloir contrôler l'action des organismes non gouvernementaux canadiens de coopération internationale. Ce qui arrive à SUCO est un avertissement pour tous les autres. Les tensions et les peurs commencent à s'installer dans ce milieu car beaucoup sont dépendants de l'aide gouvernementale. Il est donc important de soutenir activement SUCO dans ses démarches car c'est un précédent qui risque d'arriver à beaucoup d'autres. D'ailleurs cette solidarité se fait sentir car près de 350 groupes venant du Québec, du Canada anglais, de l'Amérique Latine, d'Europe, d'Afrique ainsi que beaucoup d'individus ont appuyé SUCO.

Il vous est possible de participer à cette solidarité en signant la pétition et/ou en écrivant à :

Madame Catley Carson
Présidente ACDI
200 Promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4
envoyez copie de votre lettre à :
Madame Thérèse Morin
Président SUCO
6839 rue Drolet
Montréal (Québec) H2S 2T1

(1)- Ont appelé à la conférence de presse de Montréal : Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQO CI), Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), Développement et paix, Entraide missionnaire, Oxfam-Canada, Inter-Pares, CUSO, Carrefour tiers monde, CSN, FTQ, CEQ, ANEQ, ICEA, Regroupement des groupes populaires en Alphabétisation du Québec, MEPACQ, Conseil central CSN de Québec, SPGQ, SPUL, CRUDI, Droit de Parole, etc.
(2)- texte de la conférence de presse
(3)- Ibid.

A Drummondville :

TROP, C'EST TROP!

par Manon Ann Blanchard

A la session hiver 83, les étudiantes et étudiants du Cégep de Drummondville étreignaient un tout nouveau cégep. Ces nouveaux locaux étaient prévus pour accueillir 925 étudiantes et étudiants. Cette année, elles et ils sont plus de 1600 à se piler allègrement sur les pieds.

Des classes minuscules, des bureaux miniatures, l'espace compté au centimètre... non ce n'est pas d'une maison de poupée dont je parle, mais d'une institution scolaire où les conditions de vie sont censées favoriser l'apprentissage. Les

locaux étudiants sont grands comme mon garde-robe, on est deux par case, quand on a la chance d'avoir une case, et les couloirs tiennent plus des labyrinthes pour souris savantes que de lieux de circulation humaine. En parlant d'humanité, de telles conditions d'études ne favorisent pas cet aspect pourtant primordial de la formation de l'individu. Que de tels problèmes de surpopulation se présentent. Les cas sont nombreux toutefois, où la population étudiante a lutté pour faire changer ses conditions de vie et d'études. A certains endroits, tel Sorel-Tracy, les étudiantes et étudiants ont eu gain de cause.

La Fédération canadienne des étudiants appuie l'ANEQ

par Pete Wheeland

Ottawa — Lors de la réunion semi-annuelle de la Fédération Canadienne des Étudiants (FCE), des délégués-es d'associations étudiantes venues de neuf provinces canadiennes ont donné leur appui unanime pour la journée de grève du 15 novembre organisée par l'ANEQ.

Les délégués-es ont non seulement appuyé la journée de grève, mais ils ont aussi, dans une autre proposition, condamné l'ingérence du gouvernement québécois dans la reconnaissance et le finance-

ment des associations étudiantes (loi 32) lors de cette réunion qui s'est tenue du 8 au 13 novembre. Cette proposition reçue elle aussi, le consentement unanime de la Fédération qui regroupe 300,000 membres. Même en étant conscientes que le RAEU et la FAECQ étaient les instigateurs de la loi 32, les associations membres de la FCE n'ont pas hésité à appuyer la position de l'ANEQ qui considère que la loi 32 est une menace à l'indépendance et à la liberté du mouvement étudiant québécois.

Aussi, les membres de la FCE ont-ils appuyé à l'una-

nimité une proposition visant à aller chercher une aide financière auprès du secrétaire d'Etat Fédéral pour créer conjointement (ANEQ-FCE) un service de traduction qui serait en fonction dès novembre 1984.

Cette réunion s'est avérée un excellent lieu de coopération entre le mouvement étudiant québécois et canadien. Elle a aussi permis de développer des liens plus actifs entre ces deux mouvements.

Présentement, la FCE reconnaît l'ANEQ et le RAEU comme étant des associations étudiantes mais elle ne reconnaît pas la FAECQ.

UNE HISTOIRE À S'RACONTER

A L'AGEUM : COMMENT DEFINIT-ON

L'ACTION SOCIALE ETUDIANTE?

Dans les deux derniers articles parus dans le québec ETUDIANT dans le cadre de la chronique «Une histoire à s'raconter» nous avons tenté d'expliquer comment, au tournant des années '60, le mouvement étudiant québécois s'était définitivement tourné vers le syndicalisme étudiant comme méthode de fonctionnement et de pensée.

Cette adhésion aux principes du syndicalisme étudiant n'avait pas eu seulement des

effets au niveau des structures étudiantes (telle la création, en 1964, de l'Union Générale des étudiants québécois, l'UGEQ), mais avait également influencé la jeunesse étudiante par rapport à d'autres formes d'intervention qui concernaient la société dans son ensemble.

L'Action sociale étudiante correspondait exactement à ces nouvelles formes d'intervention.

sociale étudiante, est mis sur pied avec la participation de 48 étudiant-e-s. Le but de ce projet est de faire participer la jeunesse et la population à un «renouveau social du Québec» et de compléter, par ce travail estival, la formation des étudiant-e-s par une expérience concrète tout en les intégrant à la société.

Il faut se souvenir que les étudiant-e-s québécois-es, sous l'influence particulière de l'AGEUM, avaient adhéré aux principes de la Charte de Grenoble; charte qui définissait l'étudiant comme un «jeune travailleur intellectuel»(3) et dont la fonction était de servir davantage la collectivité. L'action sociale étudiante se situait exactement dans cette perspective. Toutefois, ces expériences d'immersion d'étudiant-e-s, que l'on nomme les «travailleurs étudiants du Québec» (TEQ), faisaient en sorte que la jeunesse étudiante était de plus en plus collée à une dure réalité sociale: l'exploitation de la classe ouvrière. Cette exploitation est ouvertement dénoncée par ces «travailleurs étudiants» qui parlent même de travailler à «conscientiser politiquement» cette classe ouvrière que l'on dit exploitée par le système capitaliste. Les politiciens-nes commencent à s'inquiéter...

Le gouvernement, par cette situation, était donc lui-même dépassé par ses propres politiques et déjà l'action sociale étudiante ne correspondait plus, et de loin, à ses objectifs initiaux. Politiquement ce n'était plus rentable et rapidement «des tensions apparaissaient entre les travailleurs étudiants du Québec (TEQ), qui avaient l'autonomie la plus complète quant à la définition et la réalisation des projets, et les représentants du gouvernement. Après deux ans d'activités, soit en 1967, l'ASE, jusque là dirigée par un Comité conjoint étudiants-gouvernement, devient sous le nom d'Action Sociale Jeunesse (ASJ) un service administratif du Ministère de l'éducation. Cette transformation indique une tentative de récupération: des objectifs de développement socio-économique et de renouvellement des élites locales, comme la mise sur pied d'une structure, de consultation en vue de la participation au développement régional, remplacent

ceux de l'animation auprès des travailleurs, des chômeurs ou des assistés-sociaux».(4)

Mais l'action des TEQ se poursuit, malgré les tentatives récupératrices de l'Etat, par l'implication de plusieurs groupes de jeunes politisés soit autour du Front libération populaire (FLP) ou encore en formant d'autres groupes politiques de gauche reflétant, au sein même de la jeunesse, toutes les tendances. Dans leur travail, ces jeunes cherchaient toujours à rester en étroite liaison avec les classes défavorisées. «Le plus souvent ce travail a contribué à la formation de groupes de revendication (association de locataires, comités de citoyens...) dans divers quartiers et à l'organisation de services contrôlés par les participants eux-mêmes: cliniques médicales et juridiques, maisons de chômeurs, coopératives d'alimentation, etc. Ces groupes

Les activités de la CJC ressemblent étrangement aux objectifs de l'action sociale étudiante et rapidement le travail de la CJC entre en conflit avec l'action sociale étudiante. Plusieurs raisons peuvent, selon un document sur l'action jeunesse, expliquer ces frictions: «s'exerçant dans les mêmes domaines et sur le même territoire, elle (la CJC) risque de provoquer des duplications et des chevauchements. Elle draine des fonds et des ressources humaines qui pourraient servir à l'action sociale. Elle porte sur les domaines de l'éducation et du bien-être social qui sont de juridiction «provinciale» et sur des projets qui par leur nature et leurs effets «locaux» relèvent des provinces. Enfin, elle débouche sur le plan international dans des domaines, dit-on, précisément (culture et éducation), où le Québec entend désormais agir pour son propre compte.»(6)



Jean Lesage a été Premier ministre du Québec de juin 1960 à juin 1966. Initialement, son gouvernement était favorable à l'Action sociale étudiante. Il changera rapidement son fusil d'épaule.

participent aussi à plusieurs luttes ouvrières: grèves, campagnes de syndicalisation...»(5)

De l'autre côté de la frontière... à Ottawa, des projets similaires à l'action sociale étudiante (et plus tard à l'action sociale jeunesse) sont mis sur pied pour stimuler «l'unité nationale... pan-canadienne. A cet effet, en mai 66, le gouvernement fédéral annonce la formation de la Compagnie des Jeunes Canadiens (CJC) qui a pour but de canaliser l'énergie et les talents des jeunes de ce «beau» et vaste pays pour améliorer le progrès économique et social, tant au Canada qu'à l'étranger.

Mais quoi qu'il en soit les deux organismes devront vivre côte à côte tout au long de leur existence... aussi courte fut-elle.

Références

- (1) Mémoire au gouvernement de l'Etat du Québec à propos d'une formule d'action sociale étudiante et d'aide au relèvement des régions défavorisées. Mémoire présenté par l'AGEUM en septembre 1964.
- (2) BELANGER, Paul, MAHEU, Louis. Pratique politique étudiant-e, pour la revue RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES, Vol. XIII, no 3, 1972, pp. 334-335.
- (3) Voir à cet effet l'article paru dans le québec ETUDIANT sur les principes du syndicalisme étudiant, Vol. 7, no 2.
- (4) Pratique politique étudiante, op. cit., p. 336.
- (5) Ibid., p. 336.
- (6) Le document intitulé «Action jeunesse» n'est pas identifié et n'a malheureusement pas de date précise. Ajoutons que l'ASJ et la CJC ne dépassèrent pas les années '70.

par Pierre Bélanger

Mais qu'est-ce que l'action sociale étudiante? Devant le désir de s'impliquer davantage dans le développement de la société québécoise et de donner une dimension nouvelle à l'action étudiante, en septembre 1964, l'Association Générale des Etudiants-es de l'Université de Montréal (AGEUM) présentait au gouvernement du Québec un mémoire (1) qui définissait «une formule d'action sociale étudiante» en regard au relèvement des régions les plus défavorisées du Québec. Le gouvernement Lesage fut très favorable à cette idée selon laquelle des étudiant-e-s s'engageraient, contre une rémunéra-

tion financière par l'Etat, à faire un travail qui contribuerait à pallier certaines inégalités régionales, et du même coup, des inégalités sociales.

Dans son projet, l'AGEUM soulignait alors «que l'étudiant a besoin d'un travail d'été, qu'il désire influencer le gouvernement pour accélérer la révolution tranquille, et qu'il veut une nouvelle politique soucieuse des classes moins favorisées. Et elle appuie sa suggestion sur le programme politique même du Parti libéral et sur les objectifs définis par certains ministères: information sur la régionalisation scolaire, éducation des Esquimaux, loisirs auprès des jeunes, etc.»(2)

Ainsi à l'été 1965, avec l'aide de fonctionnaires du gouvernement du Québec, un premier projet, dans le cadre de l'action

POUR ANNONCER DANS LE QUEBEC ETUDIANT :

Edgar Donelle,

Marie-France Turgeon

(514) 845-5767



FEMINISME

FEMMES

FEMINISTES

Prêts et Bourses, PREC :

Priorités du Comité-Femmes de l'ANEQ!

Le comité-femmes de l'ANEQ s'est penché, à sa dernière réunion, sur ses priorités de travail pour l'année qui vient. Nous avons déterminé nos choix en tenant compte des suggestions du forum des femmes qui s'est tenu les 14-15-16 octobre dernier et en tenant compte aussi des dossiers qui sont à l'ordre du jour. Nous avons pesé le pour et le contre et nous avons décidé de consacrer nos premières énergies sur deux dossiers (prêts et bourses, PREC) en plus de quelques tâches techniques.

Lors du Congrès spécial de l'ANEQ tenu les 4-5-6 novembre, deux propositions adoptées au point prêts et bourses (pour la plateforme du 15 nov.)

concernaient les étudiantes qui se retrouvent dans une situation particulière, c'est-à-dire enceintes. La première proposition demande que les étudiantes enceintes aient droit à la même aide financière que celles qui ont un enfant d'âge pré-scolaire. La deuxième propose la reconnaissance du congé de maternité par le régime des prêts et bourses. Bien que ces propositions reposent sur une réalité concrète, il sera nécessaire de préparer un dossier pour les publiciser.

L'autre dossier prioritaire s'adresse au PREC. Ce projet amenant une déqualification des diplômés, le premier secteur touché sera la technique de secrétariat qui dès l'an pro-

chain sera transporté au niveau secondaire.

Outre ses dossiers, nous nous attelons à la tâche d'envoyer le plus rapide possible aux associations étudiantes et aux comités-femmes le bilan du forum, les statuts et règlements de l'Organisation des femmes dans l'ANEQ ainsi que les suggestions du forum qui seront adoptées ou non au prochain forum qui aura lieu vers mars '84.

**Johanne Muzzo
pour le comité-femmes de l'ANEQ**

P.S. Si tu es intéressée à participer, téléphone à (514) 849-1851!

Une commission parlementaire sur le PREC

par Jean-Marie Vézina

Aux syndicats d'enseignants-es qui réclamaient un débat public sur le Projet de Règlement des Etudes Collégiales (PREC) du Ministère de l'Education, le gouvernement vient de répondre par une Commission parlementaire. Toutefois, rien n'indique qu'il s'agisse là de la formule la plus susceptible de s'assurer de ce que le P.Q. tiennent compte de l'avis des opposants au PREC.

Actuellement, l'ANEQ s'interroge sur sa participation à cette Commission parlementaire qui devrait avoir lieu les 7, 8 et 9 décembre prochains à Québec. Car, une Commission parlementaire ne constitue nullement l'occasion d'un exercice de négociation et de rééquilibrage entre des positions opposées au départ. Que non! Les Commissions parlementaires auxquelles l'actuel gouvernement nous a habitués sont plutôt, pour lui, le moment de légitimité par une opération de consultation de laquelle il n'a, par ailleurs, rien à craindre, des politiques dont le grand public aurait autrement la nette image qu'elles sont majoritairement décriées par les organismes et

individus qu'elles concernent.

C'est le coup que le mouvement étudiant s'est fait faire lorsque l'ANEQ s'est présenté à la Commission parlementaire sur la loi 32 forte d'un appui de 28 associations étudiantes contre ce projet. Pas un iota, pas une ligne du mémoire de l'ANEQ ne fut retenu par le gouvernement au moment d'adopter en troisième lecture cette loi inique. Par contre, le gouvernement a pu largement se justifier de l'adoption d'une telle loi en plein été (le 22 juin!!!) en soulignant que tout le monde avait été consulté.

Donc, à moins de proposer des amendements qui rejoignent la volonté du gouvernement -ce que la FAECQ se prépare à faire- les chances sont ultra minces de réussir à modifier les lignes directrices du PREC. C'est pourquoi le Conseil Central de l'ANEQ évalue actuellement l'attitude à adopter face à l'éventuelle tenue de cette Commission parlementaire au début du mois de décembre. Et aucune hypothèse n'est, à ce stade-ci, écarté concernant la forme que doit prendre la publicisation des positions de l'ANEQ à l'occasion d'un tel événement.

Discrimination sur la base de l'âge à la CTCUM?

Une plainte est déposée!

MONTREAL (CUP - le québec ETUDIANT) — Il n'y a rien de plus démoralisant pour un-e étudiant-e de Montréal que d'atteindre l'âge de 18 ans. La Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal oblige en effet les étudiants-es de 18 ans et plus à payer le tarif adulte pour utiliser le métro et l'autobus, bien qu'il existe pourtant un tarif étudiant (qui est de \$14 moins élevé que le tarif régulier).

Au nom des 4,800 étudiants et étudiantes de ce Cégep situé à Ste-Anne-de-Bellevue, Louis Gaal et Patrice Falardeau viennent de déposer une plainte à la Commission des droits de la personne contre la Commission de Transport.

Les étudiants-es âgés-es de 18 ans et plus doivent payer \$22.50 pour une carte mensuelle (ou 80 cents par passage), alors que les autres ne paient que \$8.50 (ou 25 cents).

différentes clientèles», a-t-il expliqué.

La Commission des droits de la personne fera savoir d'ici quelques semaines si elle accepte d'étudier la plainte logée par les deux étudiants.

Entretemps, le Conseil régional de Montréal de l'ANEQ a adopté une résolution d'appui aux étudiants de John Abbott en même temps qu'il a décidé de faire circuler une pétition contre la hausse générale des tarifs qui entrera en vigueur en janvier prochain.



photo Pierre Bélanger

C'est pourquoi deux étudiants du Cégep John Abbott ont décidé de s'appuyer sur les nouveaux amendements à la Charte des droits de la personne qui sont entrés en vigueur le 1er octobre dernier -et qui interdisent la discrimination sur la base de l'âge- pour contester cette tarification.

Le président de la Commission de Transport, M. Lawrence Hannigan, a déclaré qu'il ne croyait pas que le double tarification était discriminatoire pour les étudiants-es plus vieux. «Les pouvoirs qui sont confiés à notre commission nous donnent le droit d'adopter des tarifs différents pour nos

Date de tombée du prochain Québec-ETUDIANT

15 janvier 1984.

L'équipe vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année!

ABONNEZ-VOUS AU QUÉBEC-ETUDIANT

le québec ETUDIANT est le journal de l'Association Nationale des Étudiants et Étudiantes du Québec (ANEQ), une association qui regroupe plus de 120,000 étudiants-es de niveau post-secondaire au Québec.

Pour vous abonner, remplissez ce bon et retournez-le avec un chèque ou un mandat-poste au nom de l'ANEQ à:

ASSOCIATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU QUÉBEC (ANEQ, 1460, rue AMHERST, MONTRÉAL, H2L 3L3.

Veillez m'abonner au journal le québec ETUDIANT:

Un an (10 numéros)..... \$10.00

Abonnement collectif (10 nos, 3 ex. par parution)..... \$20.00

NOM: _____

ADRESSE COMPLÈTE: _____

N.B.: le québec ETUDIANT est également disponible en anglais.